# Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune d'Aire-la-Ville (création d'une zone sportive et d'une zone agricole) (11106)

du 4 octobre 2013

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

### Art. 1 Approbation du plan

- <sup>1</sup> Le plan N° 29850-501, dressé par la commune d'Aire-la-Ville, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune d'Aire-la-Ville, feuilles cadastrales N<sup>os</sup> 4 et 7 (création d'une zone sportive et d'une zone agricole), est approuvé.
- <sup>2</sup> Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

### Art. 2 Degré de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité III pour les bâtiments ayant des locaux sensibles au bruit compris dans les périmètres des zones sportive et agricole créées par le plan visé à l'article 1.

### Art. 3 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29850-501 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat de Genève.

L 11106 2/3



# RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

COMMUNE D' AIRE-LA-VILLE

Mairie

Conseil Municipal

AIRE-LA-VILLE

Aire-la-Ville: Feuilles Cadastrales: 7

Parcelles N°: 1402, et pour partie 155, 156, 180, 1174

## Modification des limites de zones

	Zone agricole DS OPB III (pour les bâtiments ayant des locaux sensibles au bruit)
<b>x</b>	Zone sportive DS OPB III (pour les bâtiments ayant des locaux sensibles au bruit) Zone préexistante
	Périmètre de protection des rives du Rhône

### PROCEDURE D'OPPOSITION

Adopté par le Conseil d'État le :			Visa : Timi		res :	
Adopté	par le Grand Conseil le :			Loi N°:		
Date 25 juin 2012			Code GIREC		_	
Echelle 1 / 2'500		Dessin urbaplan-jca		Secteur / Sous-secteur statistique		Code alphabétique
Modifications			10.00.39			
Indice	Objets	Date	Dessin	Code Aménagement (C	de Aménagement (Commune / Quartier)	
				501		
					Plan N°	In
				Archives Internes	0010	<b>F</b> 0
					29'8	<b>5</b> U
				CDU		
				711.5		

3/3 L 11106

